



Mise à jour de la situation à l'intention des membres de l'AQLM

Note : Les données sont informatives et évolutives

15 octobre 2020 — Nous sommes maintenant dans la 2^e vague et la situation évolue très rapidement. L'AQLM se positionne de façon à pouvoir tenir compte de vos préoccupations et à obtenir des réponses selon l'état d'avancement des dossiers.

Voici les plus récents développements :

Paliers d'alerte régionale en vigueur

Mesures des paliers d'alerte

Le napperon reçu du MEES concernant les mesures spécifiques aux activités physiques, de loisir, de sport et de plein air des mesures d'alerte est toujours valable.

[NAPPERON COVID-19 —mesures paliers d'alerte >](#)

Pour obtenir des précisions, consultez la [Foire aux questions](#) du Gouvernement du Québec

[Précision zone rouge >](#)

Aide financière pour les organismes culturels, de loisirs et sports

QUÉBEC, le 15 octobre 2020 - La ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, M^{me} Isabelle Charest, est fière d'annoncer un plan d'aide de 70 millions de dollars pour soutenir les artisans du sport, du loisir et du plein air qui ont été durement touchés par la pandémie de COVID-19. Les sommes sont majoritairement destinées aux partenaires du loisir et du sport, responsables de l'organisation d'une multitude d'activités qui favorisent la santé de la population et la vitalité de nos communautés.

Les grands volets du plan de soutien financier

Le plan de soutien financier prévoit notamment :

- Une bonification de plus de 28 M\$ du soutien financier destiné au fonctionnement des organismes provinciaux, régionaux et locaux ;

- Au total, près de 23 M\$ investis cette année seulement au sein des fédérations sportives ;
- Près de 18 M\$ investis en projets favorisant l'activité physique, le loisir, le sport et le plein air ;
- 4,3 M\$ pour la création d'une mesure pérenne de soutien au transport pour la participation à des activités récréatives et sportives ;
- Une majoration de 2 M\$ de l'aide accordée dans le cadre du *Programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activités physiques et de plein air* ;
- 2 M\$ en soutien au réseau sportif collégial et universitaire ;
- Plus de 1,3 M\$ pour favoriser l'avancement des femmes et des filles en loisir et en sport.

[Lien vers le communiqué >](#)

Soutien financier aux municipalités

Le gouvernement avait annoncé l'octroi d'une aide financière de 800 M\$ aux municipalités dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 afin d'atténuer les impacts de la pandémie sur les finances des municipalités.

Les villes ont reçu la semaine dernière une communication de la part du MAMH du montant octroyé pour chacune d'elles. Celles-ci pourront utiliser cette aide pour compenser à la fois les pertes de revenus et les coûts supplémentaires liés à la pandémie, couvrant ainsi notamment les mesures sanitaires, la sécurité publique, les camps de jour, l'adaptation des bâtiments et d'équipements municipaux afin d'assurer la desserte des services de qualité, et enfin l'aide aux organismes sans but lucratif sous contrôle de la municipalité.

La ville aura la responsabilité d'informer ses citoyens de l'utilisation de l'aide reçue pour les exercices financiers 2020 et 2021.

Le calcul pour atténuer les effets de la COVID sur les finances municipales a été octroyé de la façon suivante :

- 400 M\$ ont été divisés par habitant pour chaque municipalité.
- 400 M\$ en estimation des pertes de revenus et des dépenses supplémentaires.
 - Estimation provenant de l'UMQ, que nous avons corroborée ensuite avec les 10 grandes villes ;
 - Estimation provenant de la FQM ;
 - Étude des impacts de la COVID sur les petites municipalités versus sur les grandes ;
 - Calcul raisonnable pour la ville de Montréal et prise en considération des impacts pour les municipalités autres de la CMM.

Fonds d'urgence aux organismes

Fonds régional d'urgence aux organismes culturels

La ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Nathalie Roy, annonce la création d'un fonds régional d'urgence de 3 M\$ destiné aux organismes culturels touchés par la pandémie de COVID-19. Le gouvernement du Québec souhaite ainsi offrir un soutien concret et direct aux organismes culturels qui dynamisent la vie culturelle dans les régions, et les aider à remplir leur mission. La création de ce fonds d'urgence est rendue possible grâce au *Plan de relance économique du milieu culturel* annoncé en juin dernier.

[Communiqué >](#)

Le *Fonds régional d'urgence pour les organismes affectés par la pandémie de COVID-19* vise à offrir rapidement une aide d'urgence aux organismes soutenus ou non par un des programmes d'aide au fonctionnement du ministère de la Culture et des Communications.

Ce fonds d'urgence a aussi pour but d'éviter la fermeture permanente d'organismes culturels et de communication et de maintenir ainsi la culture québécoise vivante.

[Détails >](#)

RÉSEAU SCOLAIRE

Sport-études et arts-études

À la suite des différentes consignes et mesures annoncées par les autorités ministérielles, vous trouverez ci-dessous certaines précisions quant à l'organisation des activités au sein des programmes Sport-études.

[Aide-mémoire zone rouge pour le réseau sport-étude >](#)

INSTALLATIONS SPORTIVES

VESTIAIRES

Après plusieurs communications officielles contradictoires, le secteur du loisir et du sport du ministère de l'Éducation du Québec a informé, le jeudi 8 octobre, que la Santé publique permettait l'ouverture des **vestiaires des piscines, en contrôlant les entrées et les sorties, en limitant le nombre de personnes présentes en même temps et en respectant les mesures liées au port du couvre-visage.**

Bien évidemment, l'ouverture des vestiaires reste à la discrétion du gestionnaire de l'installation concernée.

Directions régionales de santé publique

Nous vous suggérons de communiquer avec votre direction régionale pour valider vos intentions et votre compréhension des lignes directrices annoncées.

[Coordonnées des directeurs de Santé publique >](#)

La suite...

Nous continuerons à vous informer dès que nous aurons des nouvelles communications officielles. De votre côté, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Vous pouvez toujours consulter les documents sur la page [Info-Covid](#) de notre site web.

Geneviève Barrière
Directrice